

# Projet éolien de Moulins-en-Tonnerrois

■ Lettre d'information n°4 - novembre 2021



## ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

Le projet de Moulins-en-Tonnerrois se poursuit et nous avons reçu l'état initial de la faune et de flore locale. Nous vous partageons dès à présent ces premiers résultats via l'interview de Mme BENSÀ, écologue chez Siteleco.

Vous avez été nombreux à participer au travail de co-construction autour des mesures d'accompagnement suite à la distribution de la lettre d'information n°3. Nous vous remercions pour votre volonté de travailler à nos côtés dans l'élaboration d'un projet de territoire. Par cette lettre, vous découvrirez les résultats du vote et le travail effectué avec les élus sur ce sujet.

A très vite,



**Maria CANDAMIL,**  
Cheffe de projet éolien Velocita énergies  
**Caroline SENECHAL,**  
Chargée de projets énergies renouvelables BAE

## UN PEU DE RÉFLEXION AVANT COMMENCER LA LECTURE !

1. Se dit de formes d'énergies telles que l'énergie solaire, le vent, les marées, la biomasse

2. Remplacement du parc par des éoliennes de nouvelle génération, après réalisation d'une nouvelle étude de faisabilité et l'obtention des nouvelles autorisations correspondantes

3. Ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée

4. Etude qui s'attache à vérifier que le projet soit techniquement faisable et économiquement viable.

5. Préventive ou curative (en cas de panne), elle est réalisée, en moyenne, une fois tous les trimestres

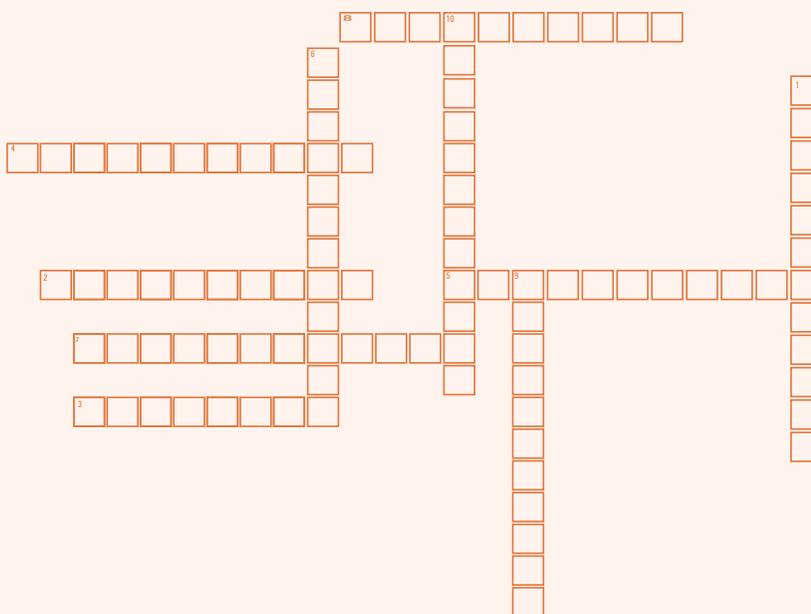
6. Insertion dans une photographie prise en direction du site étudié, des éoliennes du projet

7. Démarche menée dans le cadre d'un projet et qui favorise l'intelligence collective

8. Nom d'ordre attribué aux chauves-souris

9. Phase pendant laquelle les services de l'Etat émettent un avis sur le projet

10. Opération qui permet de relier un logement à un générateur électrique, permettant ensuite la mise en service de l'électricité



1. Renouvelable 2. Repowering 3. Avifaune 4. Faisabilité 5. Maintenance 6. Photomontage 7. Concertation 8. Chiroptère 9. Instruction 10. Raccordement

# Les résultats de l'étude écologique

## Bonjour Mme BENSA, pouvez-vous vous présenter et nous dire qui réalise cette étude ?

Bonjour, je suis Anna-Gaëlle BENSA, cheffe de projets au sein du bureau d'études indépendant Siteleco. Nous avons été mandatés par les développeurs pour réaliser l'étude écologique autour du projet éolien à l'étude sur la commune de Moulins-en-Tonnerrois.

## Quel est l'objectif de cette étude ?

L'étude écologique permet d'étudier, sur au moins un cycle biologique complet, les impacts potentiels d'un parc éolien sur la faune et la flore environnante. Une fois la trame d'implantation réalisée, nous émettrons des préconisations dans le but d'Eviter, Réduire ou Compenser les potentiels impacts (mesures ERC).

## Comment est-elle réalisée ?

Dans un premier temps, nous réalisons un pré-diagnostic environnemental au travers d'une analyse bibliographique afin de déterminer des protocoles adaptés aux enjeux prévisionnels. Ensuite, nous nous rendons sur le terrain pour étudier la flore, les habitats, les zones humides, l'herpétologie, l'avifaune, les chiroptères, les mammifères et l'entomofaune.



**3 jours de terrain pour la flore**  
(mai, juin, juillet 2021)



**27 jours de terrains pour les oiseaux**  
(années 2020 - 2021) : 1 sortie nocturne, 3 jours dédiés aux rapaces, 5 jours spécifiques à la Cigogne noire



**12 nocturnes pour les chiroptères**  
(mars à octobre 2021) plus 1 journée de recherche de gîte et une écoute en continu grâce au mât de mesure (mars à octobre 2021)



Alouette Lulu



*Nous nous rendons sur le terrain pour étudier la flore, les habitats, les zones humides, etc.*



Grue cendrée





Juniperus communis



Platanthera chlorantha

**L'état initial permettra aux développeurs de définir la meilleure trame d'implantation au regard de l'ensemble des contraintes identifiées.**



Rosa rubiginosa



Busard Saint-Martin

Après avoir réalisé nos observations sur le site, nous rédigeons l'état initial écologique qui permettra ensuite aux développeurs de définir la meilleure trame d'implantation au regard de l'ensemble des contraintes identifiées. Une fois le choix de la trame effectué, nous réalisons l'étude d'impact et proposons des mesures visant à les éviter, les réduire ou les compenser.

### Quels sont les premiers résultats de votre étude ?

Pour la flore, l'enjeu est localement fort en raison de la présence d'un habitat communautaire de type fourrées à Juniperus communis avec la présence de Platanthera chlorantha et Rosa rubiginosa situé au Sud-est de la zone d'étude ouest. L'enjeu est faible ou très faible pour le reste de la zone d'étude.

Concernant l'avifaune, en période postnuptiale nous avons identifié un couloir secondaire de migration du Milan royal (86 individus). Au regard de la période étudiée, l'enjeu est modéré pour cette espèce.

Pendant la période pré-nuptiale, nous avons constaté une faible migration de la Grue cendrée (60 individus). Cette espèce présente donc des enjeux faibles voire très faibles sur le territoire au regard de la période étudiée.

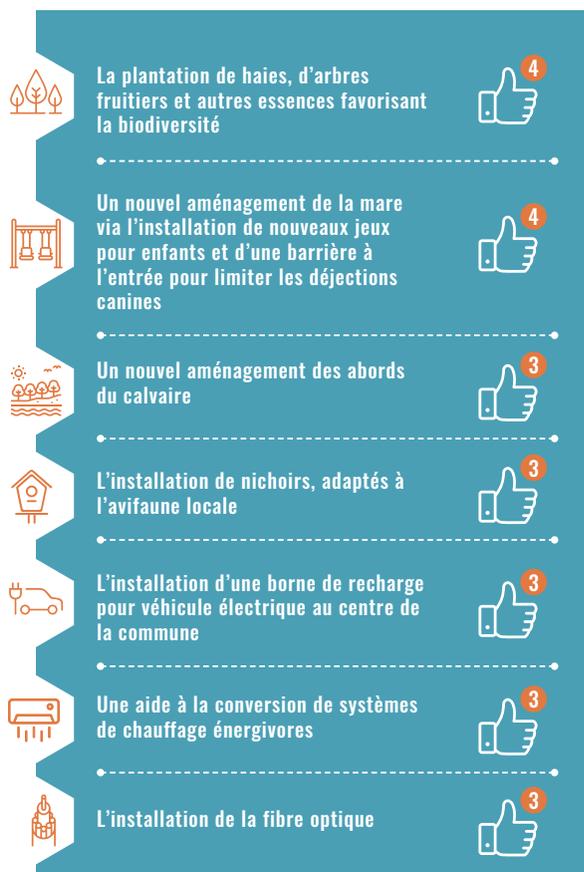
En période nuptiale, nous avons observé la présence de passereaux patrimoniaux à enjeu modéré dans les milieux ouverts et d'espèces patrimoniales dans les boisements.

Pour les chauves-souris, nous avons détecté une activité plus importante au niveau des lisières et des haies avec notamment la présence d'espèces sensibles (Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Sérotine commune, Noctule sp.), et la présence d'espèces patrimoniales telles que la Barbastelle d'Europe.

Merci Mme Bensa pour cette synthèse de l'état initial. La prochaine étape consiste donc à définir la trame d'implantation pour ensuite identifier les impacts potentiels et les mesures adéquates pour le territoire.

# La co-construction des mesures d'accompagnement

Voici les mesures ayant rencontrées le plus de votes sur la plateforme participative du projet et via le travail réalisé grâce à la lettre d'information n°3 :



Nous avons travaillé sur cette base avec les élus de la commune pour finaliser la priorisation des mesures d'accompagnement.



Les mesures d'aménagement de la mare et du calvaire sont en train d'être étudiées par le conseil municipal. Si ce projet n'est pas réalisé au moment de la construction du parc, les développeurs pourront également aider à les réaliser.

Enfin, l'installation de la fibre optique est à la main du département et non pas de la commune, c'est pourquoi cette proposition a été écartée.

Nous vous remercions pour votre implication dans l'élaboration des mesures d'accompagnement. Nous reviendrons rapidement vers vous pour poursuivre nos échanges autour du projet. En attendant, rendez-vous sur la plateforme participative du projet :

<https://www.projet-eolien-met.fr/>